ACP LA CIVETTA

Jambes, le 10/06/2024

Nº BCE: 0885120347

Rue f Dufer 1ABC à 5000 NAMUR

Syndic: Bureau COLLIN SPRL

Notaire ERNEUX Evelyne.leunis@actanciel.be

concerne:

Vente lot N°

: APPT B02 + PARK 10 + CAVE 8

Millièmes

: 286/10.000

Votre référence

: PYE-EL-2024/0462

VENDEUR

ACQUEREUR

: ???

Maître,

Nous accusons réception de votre lettre du 03/06/2024 concernant l'affaire reprise sous concerne dans la résidence reprise ci-dessus.

Nous vous demandons de nous communiquer dès que possible la date réelle de la vente du bien ainsi que les coordonnées complètes des acquéreurs.

Conformément à votre courrier, voici les informations demandées :

ART.3.94 § 1	343,20€ = la quote-part du vendeur
L°a Montant du Fonds de Roulement du vendeur	
(transmissible	voir bilan annexé-situation à la dernière clôture.
1°b Montant du Fonds de réserve (non transmissible)	Voli Bilan alment I
2° Dette due par le vendeur à la copropriété	Néant
2° Dette due par le vendeur à la copropriete	*A actualiser pour le jour de l'acte de vente.
3° Situation des appels de fonds de réserve décidés en	Suivant PV dernière AG
A.G.	Néant
Procédures judiciaires en cours	
5° + 6° PV des 3 dernières années et tableau comparatif	Voir documents annexés
50 + 60 PV des 3 definieres anneces de capitada sempara	
des charges sur 5 ans	
ART.3.94 §2 1º Dépenses de conservation décidées mais non encore	Voir PV AG
1º Dépenses de conservation décidées mais non entente	
appelées	Voir PV AG
2° Etat des appels de fonds à venir	
	Néant
3º Frais liés à l'acquisition des parties communes	1100
	Néant
4º Dettes de l'association suite à litiges antérieurs	

ACP LA CIVETTA

Nº BCE: 0885120347

Rue f Dufer 1ABC à 5000 NAMUR

Syndic: Bureau COLLIN SPRL

Jambes, le 10/06/2024

A transmettre à l'acquéreur via le notaire. Merci.

Madame, Monsieur,

Nous apprenons, par courrier daté du 03/06/2024 du Notaire ERNEUX, que vous alliez acquérir un bien dans la résidence reprise sous rubrique.

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'association des copropriétaires de la résidence.

Le Notaire vous donnera toutes les informations utiles dans le cadre de cette vente. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec notre bureau.

Nous portons à votre connaissance que les décomptes (charges communes) ne pourront être clôturés qu'à la fin de l'exercice comptable. (30/09/2024)

Enfin, vous trouverez en annexe une fiche signalétique que nous vous demandons de bien vouloir compléter et nous renvoyer afin que nous ayons toutes les informations vous concernant.

Nous restons à votre disposition pour vous documenter sur la méthode de travail de la gérance ainsi que sur la répartition des charges.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Bureau Ph. COLLIN SPRL, syndic

Céline HALLIEZ

BCE: 0458.036.968 info@bureau-collin.be

Tél: 081/22.23.58



Ave Prince de Liège 91/11 5100 JAMBES

N° BCE: 0885.120.347 ACP LA CIVETTA Rue Henri Blès 54 à 5000 NAMUR

P.-V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28/11/2023

LIEU

Bureau COLLIN, Avenue Prince de Liège 91/11 à 5100 JAMBES

Ouverture de la séance à

17h suivant ordre du jour rédigé en Conseil de copropriété du 19/10/2023

DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE, VERIFICATION ET SIGNATURE DU POINT 1 REGISTRE DES PRESENCES

	NOMC	PRO	MILLIEMES
	NOMS *	16/42	3.986/10.000
Présents	1 * **********************************	10, 12	,
Procuration	* AFI/DTO! AATIALISM	8/42 	2.212/10.000
TOTAL		24/42	6.198/10.000

Le quorum étant atteint, Monsieur HALLIEZ, syndic de l'immeuble déclare l'Assemblée valablement constituée, permettant donc de délibérer et voter sur les points de l'ordre du jour. La séance est présidée par Mr DECAFFMEYER.

La sourre	pi obiation in the control of the co		550	MILLIEMEC
	NOMS		PRO	MILLIEMES
		·*	18/42	3.802/10.000
Absents	*			
]	*		

EXERCICE ECOULE: 01/10/2022 au 30/09/2023 POINT 2

a 4 Dannort du Conseil	de Copropriété et du	Commissaire aux comptes.
7.1 Kapport du conseil	uc ou	al la susualidad

.... I fait état du rapport du Conseil de copropriété.

M. relate sa mission de contrôle des comptes et propose l'approbation.

Le syndic fait état de la négociation du contrat électrique à prix fixe pour 2024.

2.2 Approbation des comptes généraux, des décomptes individuels et du bilan.

2.2 Approbation de	s comptes généraux, des	decomptes individuels et de bilan.
VOTE : Acceptez-v	ous, pour l'exercice clôtu	ré, les comptes généraux, les décomptes individuels et le bilan.
OUI	6198/6198	
NON	0 / 6198	
	0 / 6198	iduels et le bilan de l'exercice écoulé sont approuvés et quitus est
1,00,100	los décomptes indiv	iduels et le bilan de l'exercice ecoule sont approuves et quitant

Les comptes généraux, les décomptes individuels et le bilan de l'exercice écoulé sont approuvés et quitus est donné au syndic

2.3 Décharges pour les missions effectuées sur l'exercice

* A : Au Conseil de Copropriété * B : Au Commissaire aux comptes * C : Au Syndic

Les décharges sont accordées pour ces points.

IPI: 501.968 IPI: 505.182 IPI: 514.998

Bureau Ph. COLLIN Sprl Av. Prince de Liège 91/11 5100 JAMBES

Tél: 081/22.23.58 BCE: 0458.036.968 info@bureau-collin.be



Ave Prince de Liège 91/11 5100 JAMBES

N° BCE: 0885.120.347 ACP LA CIVETTA Rue Henri Blès 54 à 5000 Namur

P.-V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25/11/2021

: Bureau COLLIN, Avenue Prince de Liège 91/11 à 5100 JAMBES

Ouverture de la séance à 17h30 suivant ordre du jour rédigé en Conseil de copropriété du 15/10/2021

DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE, VERIFICATION ET SIGNATURE DU POINT 1 REGISTRE DES PRESENCES

KEG201KE 2	NOMS	PRO	MILLIEMES
Duéconts	J. WOUDEN	12/42	2.907/10.000
Présents	(T		
Procuration	Pr 1 VILL 11	15/42	3.804/10.000
	* PODUNI 1211 TOOM MAT OUTLION AFTINIST *	07/40	6 711/10 000
TOTAL		27/42	6.711/10.000

Le quorum étant atteint, Monsieur HALLIEZ, syndic de l'immeuble déclare l'Assemblée valablement constituée, permettant donc de délibérer et voter sur les points de l'ordre du jour. La séance est présidée par Mr DECOOMAN.

	NOMS		PRO	MILLIEMES
Entrée tardive				
Absents		· * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	15/42	3.289 /10.000
	WINE			
TOTAL				

				10 1000	
	EXERCICES ECOULES: 01/10/2019 au 30/09/20		140/202	0 211 30/09/2	აი21
		120 et U1.	110/202	U au 30/03/2	-02-
DOTNT 2	EXERCICES ECOULES: 01/10/2013 dd 30/05/15	/1			
LOTIM		1			

2.1 Rapport du Conseil de Copropriété et du Commissaire aux comptes

Mr GLAUDE énumère les diverses démarches réalisées par le Conseil de copropriété

Mr GOFFIN relate sa mission de contrôle des comptes et propose l'approbation.

2.2 Approbation des comptes et bilan.

VOTE : Acceptez-vous les comptes des deux derniers exercices écoulés et donnez-vous le quitus au syndic

quitus au syndic		
OUI	6.711/6.711	
NON	0 / 6.711	
ABSTENTIONS	0 / 6.711	Paul Sin al Nia
ADSTERTIONS	-i égulés sont	approuvés et quitus est donné au syndic

Les comptes des exercices écoulés sont approuvés et quitus est donné au syndic

IPI: 501.968 IPI: 505.182 IPI: 514.998

Bureau Ph. COLLIN Spri Av. Prince de Liège 91/11 5100 JAMBES

Tél: 081/22.23.58 BCE: 0458.036.968 bureaucollin@skynet.be



Ave Prince de Liège 91/11 5100 JAMBES

6.3. Abords * Entretien et améliorations

Attendre les travaux d'enlèvement des bambous.

Panneaux solaires: pour le compteur des commun unique ces travaux ne sont pas rentables.

Nettoyage vitres et trottoirs : Rappel aux occupants du rez de chaussée B01 et B02.

Nuisances sonores : liés au Cherche Midi.

Accès cave: /

POINT 7 FONDS DE RESERVE * FIXATION DU MONTANT EN FONCTION DU BUDGET A MOYEN TERME

L'AG décide de doter le fonds de réserve de 6000 € sur l'exercice. (3 x 2.000€)

Voir pour réparation des jeux d'enfants abimés dans le parc.

Détecteur hall du A01 pas de détection à la sortie de l'appartement. -> à vérifier via l'électricien.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18H45.

Dans le cas où vous formulez des observations écrites, celles-ci seront consignées et commentées lors de la prochaine Assemblée Générale.

Fait à Jambes, le 25/11/2021

Envoyé à tous les propriétaires le 3/42/2021

Pour le Bureau Ph. COLLIN SPRL, syndic

J.P. HALLIEZ, 501.968

Pour le Bureau Ph. COLLIN SPRL, syndic Céline HALLIEZ, 514.998

Les propriétaires présents en séance.

IPI: 501.968

IPI: 505.182 IPI: 514.998

Bureau Ph. COLLIN Sprl Av. Prince de Liège 91/11

5100 JAMBES

Tél: 081/22.23.58

BCE: 0458.036.968 bureaucollin@skynet.be

Bilan au 30/09/2023

ACTIF		PASSIF		
Compte épargne	4.688,41	Fonds de roulement		12.000,00
		Fonds de réserve au 30/09/2022 Apport dotations Jugement dépens liquidés (lot A01) Variation Stock télécommandes Travaux sécurisation porte d'entrée Intérêts bancaires Indemnités d'emm./d'em. Fonds de réserve au 30/09/2023	31.606,46 6.000,00 2.848,86 -21,28 -19.843,20 35,19 975,00	21.601,03
A recevoir : Décompte des charges à récupérer Fournisseurs	6.848,05	Décompte de charges à rembourser Fournisseurs		822,54
	34,423,60	Arrondis		0,03 34.423,60



BUREAU PH. COLLIN

Avenue Prince de Liège 91/11

5100 JAMBES

Email : info@bureau-collin.be Num. IPI : 501.968 505.182 514.998 Num. BCE : 0458.036.968

Date édition : 10/06/2024

E c/o Gipeminvest

DÉCOMPTE INDIVIDUEL PROPRIÉTAIRE

Copropriété : 0027 - =>CIVETTA Numéro BCE : 0885120347

du 01/10/2021 au 30/09/2022

Exercice:

Lot concerné : APPARTEMENT - CIV-B02/Pi10/Ca8

Répartition des charges communes et individuelles

Désignation	Total	Répart	Nb. jours	Propr.	Part Occup.
610000 - MATÉRIEL INCENDIE * MAINTENANCE PÉRIODIQUE (L - 100%)	1 590.85	286 / 10000.00	365 / 365	45.50	45,50
610100 - CONTRÔLE SÉCURITÉ ASCENSEUR (L - 100%)	520.18	286 / 10000.00	365 / 365	14.88	14.8
610110 - ASCENSEUR * CONTRAT DE MAINTENANCE (L - 100%)	6 546.73	286 / 10000.00	365 / 365	187.24	187.2
610130 - ASCENSEUR * FRAIS DE TÉLÉPHONE (L - 100%)	944.05	286 / 10000.00	365 / 365	27.00	27.0
610220 - ELECTRICITÉ DES COMMUNS * DÉPANNAGE ET ENTRETIENS (L - 100%)	248.54	286 / 10000.00	365 / 365	7.11	7.1
610271 - EXTRACTEUR * DÉPANNAGE ET RÉPARATIONS (L - 100%)	84.80	286 / 10000.00	365 / 365	2.43	2.4
610370 - EGOUTTAGE ET DÉCHARGES * TRAVAUX D'ENTRETIEN (L - 100%)	2 837.50	286 / 10000.00	365/365	81.15	81.1
610371 - POMPE DE RELEVAGE * TRAVAUX D'ENTRETIEN (L - 100%)	438.68	286 / 10000.00	365 / 365	12.55	12.5
610411 - PORTE GARAGE * DÉPANNAGE ET RÉPARATION (L - 100%)	79.50	286 / 10000.00	365/365	2.27	2.3
610420 - QUINCAILLERIE * RÉPARATIONS FERME PORTES (L - 100%)	87.34	286 / 10000.00	365 / 365	2.50	2.
610500 - NETTOYAGE * SALAIRES (L - 100%)	10 249.22	286 / 10000.00	365 / 365	293.13	293.
610501 - NETTOYAGE EXTRAORDINAIRE (L - 100%)	0.00	286 / 10000.00	365 / 365	0.00	0.
610600 - ENTRETIEN JARDINS ET ABORDS (L - 100%)	5 048.73	286 / 10000.00	365/365	144.39	144.
612010 - EAU DES COMMUNS (L - 100%)	805.64	286 / 10000.00	365 / 365	23.04	23.
612100 - ELECTRICITÉ DES COMMUNS * CONSOMMATION (L - 100%)	7 210.69	286 / 10000.00	365 / 365	206.23	206
612132 - CAVES PRIVÉES * CONSOMMATION ELECTRICITÉ (L - 100%)	551.10		â.	0.00	0
612211 - CONTRÔLE SÉCURITÉ GAZ (L - 100%)	330.34	286 / 10000.00	365 / 365	9,45	9
613000 - GESTION * HONORAIRES SYNDIC (L - 50%)	9 187.92	286 / 10000.00	365/365	262.77	131
614000 - ASSURANCE* ABANDON RECOURS OCCUPANTS (L - 50%)	5 701.77	286 / 10000.00	365 / 365	163.07	81



BUREAU PH. COLLIN

Avenue Prince de Liège 91/11

5100 JAMBES

Email: info@bureau-collin.be Num. IPI : 501.968 505.182 514.998

Num. BCE: 0458.036.968

Date édition : 10/06/2024

√E c/o Gipeminvest

DÉCOMPTE INDIVIDUEL PROPRIÉTAIRE

Copropriété : 0027 - =>CIVETTA

Numéro BCE: 0885120347

Exercice: du 01/10/2022 au 30/09/2023 Lot concerné: APPARTEMENT - CIV-B02/Pi10/Ca8

Répartition des charges communes et individuelles

Désignation	Total	Répart.	Nb. jours	Propr.	Part Occup.
510000 - MATÉRIEL INCENDIE * MAINTENANCE PÉRIODIQUE (L - 100%)	1 486.41	286 / 10000.00	365/365	42.51	42.5
610100 - MATERIEL INCONSIL	1 144.15	286 / 10000.00	365 / 365	32.72	32.7
10110 - ASCENSEUR * CONTRAT DE MAINTENANCE (L - 100%)	7 234.12	286 / 10000.00	365 / 365	206.90	206.9
10120 - ASCENSEUR * DÉPANNAGE ET RÉPARATIONS (L - 100%)	1 665.29	286 / 10000.00	365 / 365	47.63	47.6
310130 - ASCENSEUR * FRAIS DE TÉLÉPHONE (L - 100%)	1 161.81	286 / 10000.00	365 / 365	33.23	33.2
610220 - ELECTRICITÉ DES COMMUNS * DÉPANNAGE ET ENTRETIENS (L - 100%)	386.43	286 / 10000.00	365 / 365	11.05	11.0
610370 - EGOUTTAGE ET DÉCHARGES * TRAVAUX D'ENTRETIEN (L - 100%)	1 080.30	286 / 10000.00	365 / 365	30.90	30.5
510373 - CURAGE DES FOSSES (L - 100%)	1 331.00	286 / 10000.00	365 / 365	38.07	38.
610420 - QUINCAILLERIE * RÉPARATIONS FERME PORTES (L - 100%)	222.60	286 / 10000.00	365 / 365	6.37	6.
610500 - NETTOYAGE * SALAIRES (L - 100%)	11 209.82	286 / 10000.00	365 / 365	320.60	320.
610501 - NETTOYAGE EXTRAORDINAIRE (L - 100%)	901.45	286 / 10000.00	365/365	25.78	25.
610600 - ENTRETIEN JARDINS ET ABORDS (L - 100%)	2 913.07	286 / 10000.00	365 / 365	83.31	83
612010 - EAU DES COMMUNS (L - 100%)	856.29	286 / 10000.00	365 / 365	24.49	24
612100 - ELECTRICITÉ DES COMMUNS * CONSOMMATION (L - 100%)	8 044.30	286 / 10000.00	365 / 365	230.07	230
612132 - CAVES PRIVÉES * CONSOMMATION ELECTRICITÉ (L - 100%: 15	708.30		93	6.75	
UNITÉS CONSOMMÉES) 512211 - CONTRÔLE SÉCURITÉ GAZ (L - 100%)	343.33	286 / 10000.00	365 / 365	9.82	e e
613000 - GESTION * HONORAIRES SYNDIC (L - 50%)	10 044.78	286 / 10000.00	365 / 365	287.28	14:
614000 - ASSURANCE* ABANDON RECOURS OCCUPANTS (L - 50%)	6 195.32	286 / 10000.00	365 / 365	177.19	8